

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 26 FEVRIER 2019

A 20H30 SALLE DE REUNION ECOLE QUINGEY

Etaient présents : Mme HUMBERT Anne-Lise, Mme GAUDIN Blandine, Mme PRILLARD Dominique, Mme CHEVROTON Emmanuelle, Mme CELLIER Gaëlle, Mr JACQUOT Marc, Mme DALLAVALLE Martine, Mr EDME Philippe, Mme CHRETIEN Anne-Claude, Mr ROY Jean-Michel, Mr PERRUCHINI Xavier, Mr HUGUES Benoit, Mr TELES Patrick et Mme OUDOT Agnès, percepteur de Quingey.

Etaient absents : Mme RAGOT Maryvonne, Mme VUILLERMOZ Marie-Laure, Mr MARSOUDET Sébastien

Secrétaire de séance : Mme GOY Aurore

ORDRE DU JOUR :

- Rentrée scolaire 2019 suppression d'une classe, cas particuliers d'inscription à l'école
- Présentation et vote des comptes administratifs 2018 pour les 5 budgets
- Budget des Francas
- Travaux divers à prévoir au budget
- Point médiathèque
- Questions diverses

- Rentrée scolaire 2019 école Charles Belle

Mr EDME explique que nous avons reçu un courrier de l'inspection Académique nous informant de la fermeture d'une classe de maternelle pour la rentrée de Septembre 2019. Effectivement, au 08-02-2019, nous comptons 235 élèves pour l'école Charles Belle, le seuil de retrait d'une classe est de 243 élèves. Affaire à suivre...

Mr EDME explique qu'il a reçu une demande de la part d'une famille d'inscrire sa fille à Quingey (nounou habitant Chouzelot) alors que cet enfant habite dans une commune extérieure. Le conseil décide à l'unanimité de ne pas accepter cette demande car les frais de scolarité dans ce cas ne sont pas supportés par les communes de résidence de l'enfant(qui refusent de payer pour une inscription hors de l'école de rattachement) et le SIPQ ne peut pas se permettre de financer ces frais.

- Comptes Administratifs 2018

Mme OUDOT, trésorière fait le point sur les comptes Administratifs des différents budgets :

- Budget CLSH : Dépenses de fonctionnement : 167795.54€ Recettes de fonctionnement 227624.38€ soit un résultat excédentaire de 59828.84 €. Pour l'investissement, dépenses 12953.74€ et recettes 5423.64€ soit un résultat déficitaire de 7530.10€. Résultat de Clôture (fonctionnement + investissement) de 52 298.74€.
- Budget Eglise : Pour le fonctionnement : dépenses 7595.28€ recettes 10802.88€ soit un résultat excédentaire de 3207.60€. Pour l'investissement dépenses 11139.31€ et

recettes 2765.55€, soit un résultat déficitaire de 8373.76€. Résultat de Clôture fonctionnement investissement : - 5166.16€.

- Budget assainissement : Pour le fonctionnement : dépenses 200017.54€ recettes 152648.37€ soit un résultat déficitaire de 47369.17€ mais en prenant en compte l'excédent antérieur de 150 573.19€, cela revient à un résultat excédentaire de 103204.02€. Pour la partie investissement, dépenses 125705.89€ et recettes 104695.12€ soit un résultat déficitaire de 21010.77€. Résultat de clôture fonctionnement investissement de 82 193.25€.
- Budget médiathèque : Pour le fonctionnement : dépenses 67255.73€ et recettes 71949.85€ soit un résultat excédentaire de 4694.12€. Pour l'investissement, dépenses 1867.25 recettes 252.11€ soit un résultat déficitaire de 1615.14€. Résultat de Clôture fonctionnement investissement:
+ 3078.48€
- Budget école (budget principal) : Pour le fonctionnement dépenses 263735.24€ recettes 319061.39€ soit un résultat déficitaire de 39 722.41€, avec les reports antérieurs de 95048.56€, clôture de l'exercice avec un résultat excédentaire de 55 326.15€. Pour l'investissement, dépenses 61124.18€ recettes 19983.38 soit un résultat déficitaire de 41140.80€. Résultat de clôture fonctionnement-investissement : + 14 185.35€

Les membres du conseil interrogent Mme Oudot sur les raisons de ces résultats globalement déficitaires, Mme Oudot explique que cela est du au fait que jusqu'en 2017, les communes versaient une répartition plus importante pour combler les problèmes financiers des dernières années. Ce plan avait été programmé sur 3 ans, donc en 2018 les communes ont participé beaucoup moins que les autres années, ce qui a considérablement fait diminuer les recettes. Le conseil en déduit qu'il va peut-être falloir revoir légèrement à la hausse les répartitions pour l'année 2019 afin de ne pas se retrouver à nouveau dans une situation financière délicate.

Mr EDME propose de passer au vote pour ces comptes administratifs 2018. Mme Oudot précise que ces comptes ont été validés par la trésorerie de Quingey. Le conseil valide à l'unanimité ces comptes.

- Francas : la proposition du budget des Francas pour 2019

Mr EDME explique qu'il a rencontré Mme DORNIER, responsable des Francas du Doubs pour faire le point sur la participation du SIPQ au budget des Francas. Le budget présenté indique une participation du SIPQ pour un montant de 94874 € (soit 36%). Pour mémoire, la participation prévisionnelle au titre de l'année 2018 était de 95456 € et de 125 817 € en 2017.

- Travaux divers à prévoir au budget 2019 :

Mr Jacquot nous fait la liste des travaux à prévoir pour 2019 : mise aux normes des lustres de l'Eglise pour 3824€ HT, peinture dans le couloir de la sacristie (devis demandé mais pas de réponse pour l'instant), 22 blocs autonomes pour les issues de secours défaillants au sein du groupe scolaire (rdv le 27/02/2019 avec un électricien pour chiffrer le remplacement de ces blocs), prévoir également l'évacuation des boues d'un bassin de la station d'épuration pour environ 20000€ (contrats entre le SIPQ et les agriculteurs envoyés à la DDT si retour positif, la société ROY viendra épandre les boues sur les champs des agriculteurs concernés

conformément au plan d'épandage validé), rénovation des peintures de l'école élémentaire selon un échancier (voir pour demander un devis aux Chantiers Départementaux CDEI).

Mr Jacquot a eu rendez vous avec Mr MESNIER, organiste de Quingey et la société LONDE pour voir les réparations à envisager sur l'orgue qui présentait une récurrence de cirage. Il s'avère que l'orgue n'est pas atteint, le cirage étant sur le mobilier environnant. La paroisse dégagera ce mobilier et la société LONDE traitera le mobilier nécessaire à l'organiste. L'orgue étant un élément du patrimoine classé depuis 1970, le SIPQ propose un contrat de maintenance au SIPQ qui consisterait en 1 passage par an avec réparations et traitements pour 360euros par an. Mr Jacquot demande ce qu'en pense le Conseil, les membres valident cette proposition de contrat de maintenance à l'unanimité.

Mr Jacquot précise également que Mr Mesnier lui a proposé de faire une visite de l'orgue (qui est de 1855, un des plus beaux orgues de la région)ouverte à la population des communes membres du SIPQ ainsi qu'aux élèves du collège de Quingey. Cette visite serait suivie d'un petit concert par son professeur (donnerait lieu à une petite participation du SIPQ).Le conseil vote pour cette proposition à l'unanimité.

- Point médiathèque :

Mme VUILLERMOZ ne pouvant pas être présente, cette dernière a chargé Mr EDME de donner quelques informations. Tout d'abord, une réunion de concertation sur une plus large ouverture au public aboutit à une proposition de changement d'horaires pour la journée du vendredi. En effet, la médiathèque ouvrira ses portes, si le Conseil valide la proposition, jusqu'à 19h au lieu de 18h le vendredi. Une période test sera réalisée jusqu'au 05 juillet avec comptage des effectifs durant cette heure d'ouverture supplémentaire. Le Conseil vote pour cette modification à l'unanimité.

Il est prévu également un désherbage de livres. Le Conseil valide.

- Questions diverses :

Mr EDME explique le psychologue scolaire remercie le SIPQ pour l'achat du logiciel WISC5. La demande de remboursement partiel par les communes extérieures au SIPQ qui bénéficient des interventions du psychologue a été acceptée par la plupart d'entre elles, les titres ont été envoyés cette semaine.

Mme CELLIER lit à haute voix la lettre reçue de Mr DELOYE, directeur de l'école demandant au SIPQ de lui fournir les rapports d'évaluation des moyens d'aération et d'analyse des polluants qui doivent être effectués tous les 7 ans dans les établissements scolaires. Mr EDME explique qu'il va se renseigner sur les démarches à effectuer pour faire ces analyses et donnera suite au prochain conseil.

Séance levée à 22h00.